



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 15 septembre 2015 — N° 104

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de baseball des Éperviers de Vimont-Auteuil pour sa victoire au Tournoi provincial Moustique de Montréal-Nord.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de l'usine Lallemand inc.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter le golfeur Gilles Bourassa pour ses 50 ans de carrière professionnelle.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Richard Moar, instigateur du projet Motetan mamó, de nation à nation visant à sensibiliser la population aux problèmes de santé des autochtones.

15 septembre 2015

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin d’inviter les citoyens à découvrir les attraits de Charlevoix–Côte-de-Beaupré pendant la saison automnale.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la démocratie.

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de sensibilisation au lymphome.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de saluer le travail de la Coopérative de solidarité Goûts du monde.

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter l'Association des jeunes bègues du Québec pour l’organisation d’une activité de financement à laquelle le joueur de hockey Alex Galchenyuk a participé.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de l’alphabétisation.

À 13 h 57, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

15 septembre 2015

Les travaux reprennent à 14 heures.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Pierre MacDonald, ancien député de Robert-Baldwin, de M. Jean Alfred, ancien député de Papineau, et de Mme Jocelyne Ouellet, ancienne députée de Hull.

Puis, M. le président dépose :

Une lettre, en date du 24 août 2015, que lui a adressée M. Gilles Ouimet, député de Fabre, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 1284-20150915)

Une lettre, en date du 10 septembre 2015, que lui a adressée M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 1285-20150915)

Une lettre, en date du 15 septembre 2015, que lui a adressée Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri–Sainte-Anne, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 1286-20150915)

Une lettre, en date du 26 août 2015, que lui a adressée Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, l'informant de sa décision de siéger à titre de députée indépendante;

(Dépôt n° 1287-20150915)

Une lettre, en date du 6 septembre 2015, que lui a adressée M. Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, à la fonction de leader de l'opposition officielle, en remplacement de M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi, depuis le 6 septembre 2015;

(Dépôt n° 1288-20150915)

Une lettre, en date du 6 septembre 2015, que lui a adressée M. Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Harold LeBel, député de Rimouski, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle, depuis le 6 septembre 2015.

(Dépôt n° 1289-20150915)

15 septembre 2015

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 15 juin 2015, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M^e Lucie Fiset, directrice générale des élections du Québec et présidente de la Commission de la représentation électorale, relativement aux élections partielles tenues le 8 juin 2015 dans les circonscriptions électorales de Chauveau et de Jean-Talon.

M. le président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant Mme Véronique Tremblay, candidate élue dans la circonscription électorale de Chauveau, et M. Sébastien Proulx, candidat élu dans la circonscription électorale de Jean-Talon.

(Dépôt n° 1290-20150915)

À l'invitation de M. le Président, M. Couillard, premier ministre, et M. Billette, whip en chef du gouvernement, accueillent la nouvelle députée de Chauveau, Mme Tremblay, et le nouveau député de Jean-Talon, M. Proulx.

M. Couillard, premier ministre, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), font quelques remarques.

Mme Tremblay (Chauveau) et M. Proulx (Jean-Talon) prennent ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

Dépôts de documents

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose:

Le rapport d'activités 2014-2015 du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

(Dépôt n° 1291-20150915)

15 septembre 2015

M. Leitão, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel 2015 de la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 1292-20150915)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel 2014-2015 du Fonds d'aide aux recours collectifs.

(Dépôt n° 1293-20150915)

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, dépose:

Le rapport annuel 2014-2015 de la Société Innovatech Régions ressources;

(Dépôt n° 1294-20150915)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Société Innovatech du Grand Montréal;

(Dépôt n° 1295-20150915)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Société Innovatech du Sud du Québec;

(Dépôt n° 1296-20150915)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches.

(Dépôt n° 1297-20150915)

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose:

Le rapport annuel de gestion 2014 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

(Dépôt n° 1298-20150915)

15 septembre 2015

Le plan stratégique 2015-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail;
(Dépôt n° 1299-20150915)

Le plan d'action 2015-2016 d'Emploi-Québec.
(Dépôt n° 1300-20150915)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 d'Urgences-santé.
(Dépôt n° 1301-20150915)

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James.
(Dépôt n° 1302-20150915)

M. Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le plan stratégique 2014-2018 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
(Dépôt n° 1303-20150915)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Institut national de santé publique du Québec.
(Dépôt n° 1304-20150915)

15 septembre 2015

M. D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, dépose :

Le plan stratégique 2014-2018 de la Société des traversiers du Québec.
(Dépôt n° 1305-20150915)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose:

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 avril 2015 par M. Marceau (Rousseau) concernant le maintien des services de qualité en pharmacie;
(Dépôt n° 1306-20150915)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2015 par M. Bolduc (Mégantic) concernant la lutte contre la pauvreté et le maintien des programmes de soutien aux personnes vulnérables;
(Dépôt n° 1307-20150915)

La réponse à la question écrite n° 77 concernant des précisions quant à l'abolition de la circulaire sur les hausses de tarifs pour les repas et le transport pour les personnes inscrites en centre de jour, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 juin 2015 par M. Lisée (Rosemont);
(Dépôt n° 1308-20150915)

La réponse à la question écrite n° 78 concernant la campagne de vaccination contre le méningocoque de séro groupe B dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 juin 2015 par Mme Lamarre (Taillon).
(Dépôt n° 1309-20150915)

15 septembre 2015

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 15 septembre 2015, que lui a adressée M. Philippe Couillard, premier ministre, l'informant de la nomination de Mme Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Michel Matte, député de Portneuf, de la nomination de M. Guy Hardy, député de Saint-François, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Marc H. Plante, député de Maskinongé, de la nomination de M. André Fortin, député de Pontiac, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de Mme Marguerite Blais, ex-députée de Saint-Henri–Sainte-Anne, de la nomination de M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement du député de Pontiac, et de la nomination de M. Jean Habel (Sainte-Rose), à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement du député de Saint-François;

(Dépôt n° 1310-20150915)

Une lettre, en date du 15 septembre 2015, que lui a adressée M. Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Stéphane Bergeron, député de Verchères, de M. Sylvain Roy, député de Bonaventure, et de Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, ainsi que de M. Harold LeBel, député de Rimouski, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1311-20150915)

Une lettre, en date du 15 septembre 2015, que lui a adressée M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de M. Jean-François Roberge, député de Chambly, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, et de M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1312-20150915)

M. Ouimet, premier vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

15 septembre 2015

Puis, M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin des élections partielles du 8 juin 2015 dans les circonscriptions électorales de Chauveau et de Jean-Talon;

(Dépôt n° 1313-20150915)

Le rapport intitulé *Rapport du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et député de Jean-Talon jusqu'au 26 février 2015*;

(Dépôt n° 1314-20150915)

Une lettre, en date du 1^{er} septembre 2015, que lui a adressée M^e Jacques Saint-Laurent, Commissaire à l'éthique et à la déontologie, l'informant de sa décision de quitter ses fonctions à l'expiration de son mandat le 5 janvier 2016;

(Dépôt n° 1315-20150915)

Une lettre, en date du 17 août 2015, que lui a adressée M^e Claude Bisson, juriste, l'informant de sa démission effective à compter du 31 décembre 2015;

(Dépôt n° 1316-20150915)

Une lettre, en date du 31 août 2015, que lui a adressée M. François Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, au sujet du groupe de réflexion sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1317-20150915)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Commission de la fonction publique;

(Dépôt n° 1318-20150915)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 15 septembre 2015;

(Dépôt n° 1319-20150915)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Marceau (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 16 septembre 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1320-20150915)

15 septembre 2015

Dépôts de rapports de commissions

M. Morin (Côte-du-Sud), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 18 et 19 août 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 55, Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière.

(Dépôt n° 1321-20150915)

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 8 septembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

(Dépôt n° 1322-20150915)

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 31 août et 14 septembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec.

(Dépôt n° 1323-20150915)

15 septembre 2015

M. Tanguay (LaFontaine), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 18, 19, 20, 31 août et le 3 septembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme.

(Dépôt n° 1324-20150915)

Dépôts de pétitions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 244 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la libération du blogueur saoudien Raïf Badawi.

(Dépôt n° 1325-20150915)

M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 100 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Loi sur les cités et villes afin d'obliger les municipalités de 35 000 habitants et plus à se doter d'un vérificateur général.

(Dépôt n° 1326-20150915)

Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 592 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance et le soutien aux proches aidants.

(Dépôt n° 1327-20150915)

15 septembre 2015

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 643 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rémunération des familles agricoles pour leurs pratiques de conservation et de régénération des sols, des eaux et de la biodiversité.

(Dépôt n° 1328-20150915)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 534 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet touristique De Cap en Cap, entre le Vieux-Québec et le Vieux-Cap-Rouge.

(Dépôt n° 1329-20150915)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 190 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du financement du programme Secondaire en spectacle.

(Dépôt n° 1330-20150915)

M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 082 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rémunération des députés de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 1331-20150915)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 179 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tarification du parc de stationnement du Centre local de services communautaires des Patriotes de Beloeil.

(Dépôt n° 1332-20150915)

15 septembre 2015

M. le président dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période de questions, les déclarations des députés, et pour certains débats restreints.

(Dépôt n° 1333-20150915)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux motions sans préavis.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Gendron, troisième vice-président, M. Fournier, leader du gouvernement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale mette fin aux applaudissements lors de la période de questions et réponses orales de toute séance, et ce, dès aujourd'hui, le 15 septembre 2015;

QU'elle demande au président de l'Assemblée nationale de débiter la suite de la période des affaires courantes de toute séance 15 minutes après le début de la rubrique des déclarations de députés, et ce, sans exception;

QUE le Règlement de l'Assemblée nationale soit modifié avant le 8 octobre 2015 pour tenir compte de l'adoption de cette motion;

Enfin, qu'elle demande au président de l'Assemblée nationale de donner suite à la lettre du leader du deuxième groupe d'opposition en date du 31 août 2015 et de convier le Comité de réflexion visant à améliorer le fonctionnement de l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais.

15 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 129 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Poëti, ministre des Transports, dépose :

Un rapport intitulé *Annexe B : Synthèse de l'étude de potentiel archéologique – Projet de reconstruction du complexe Turcot – Étude d'impact sur l'environnement.*

(Dépôt n° 1334-20150915)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Un rapport intitulé *Fouille archéologiques – Projet Turcot – Rapport hebdomadaire, semaine du 7 septembre 2015*, de la direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone du ministère de la Culture et des Communications.

(Dépôt n° 1335-20150915)

15 septembre 2015

Motions sans préavis

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Rochon (Richelieu), présente une motion concernant l'installation de caméras vidéo à des fins de surveillance dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les résidences privées pour aînés du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'ampleur du problème de l'analphabétisme au Québec et de ses conséquences ainsi que ses liens indéniables avec la pauvreté et l'exclusion;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité d'adopter des mesures structurantes pour lutter contre l'analphabétisme au Québec;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel joué par les groupes populaires d'alphabétisation dans leur communauté pour, d'une part, contrer l'analphabétisme, et, d'autre part, pour appuyer des milliers d'individus dans leur cheminement vers l'écrit et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

15 septembre 2015

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 et du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du Livre vert intitulé *Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement*.

Motions sans préavis

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 17, 18, 19, 20 et 31 août, ainsi que les 14, 15, 16 et 22 septembre 2015;

15 septembre 2015

QU'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence
Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université
Fondation Émergence
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
Chaire de recherche sur l'homophobie
Ordre des psychologues du Québec
Conseil québécois LGBT
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Association québécoise de prévention du suicide
Fédération des femmes du Québec
Chambre des notaires du Québec
Office des personnes handicapées du Québec
Groupe de recherche et d'intervention sociale
Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
Confédération des organismes familiaux du Québec
Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire
Éducaloi
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
Fondation Jasmin Roy
Centre cyber-aide
Barreau du Québec
Direction de la protection de la jeunesse
Association du Barreau canadien - Division Québec
Conseil du statut de la femme
Bouclier Athena
Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent de l'École nationale d'administration publique
Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec
Fédération des commissions scolaires du Québec

15 septembre 2015

Fédération des établissements d'enseignement privés
Fédération québécoise des directions d'établissement
d'enseignement
Fédération des cégeps du Québec
Direction du cégep de Maisonneuve
Sûreté du Québec
Mme Fatima Houda-Pepin
Mme Djemila Benhabib
M. Guillaume Rousseau, Faculté de droit, Université de
Sherbrooke
Rassemblement pour la laïcité
Mouvement laïque québécois
Pour les droits des femmes du Québec
Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité
MM. Jérôme Blanchet-Gravel, Claude Simard et Claude
Verreault, candidats à la maîtrise en sciences religieuses et
professeurs retraités

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes
partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire
formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle
et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite
commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 55, Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 18, 19 et 20 août 2015;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association minière du Québec
Association d'exploration minière du Québec
Association des producteurs de tourbe horticole du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Association pétrolière et gazière du Québec
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
Grand Conseil des Cris Eeyou Istchee
Société Makivik
Nation Innue
Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg
Autorité des marchés financiers
Vérificateur général du Québec
Barreau du Québec
Coalition pour que le Québec ait meilleure mine

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

15 septembre 2015

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre délégué aux Mines soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le 31 août et les 11 et 14 septembre 2015;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
Association canadienne des gestionnaires de caisse de retraite
Confédération des syndicats nationaux
Conseil du patronat du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec

15 septembre 2015

Fédération canadienne des entreprises indépendantes
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Institut canadien des actuaires
Institut québécois de la planification financière
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
Secrétariat intersyndical des services publics
Syndicat canadien de la fonction publique
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le 8 septembre 2015, à la salle du Louis-Joseph-Papineau;

15 septembre 2015

QU'à cette fin, la Commission a entendu les organismes suivants :

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Syndicat des professeurs de l'État du Québec
Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Conseil québécois de la musique
Conseil québécois du théâtre
Union des artistes
Guilde des musiciens et des musiciennes
Fédération des Associations de musiciens éducateurs du Québec
Orchestre symphonique de Montréal
Orchestre symphonique de Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 14, 15, 16, 17, 22, 23, 24 et 29 septembre 2015 à la salle Louis-Hippolyte- La Fontaine;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Groupe de recherche international en droit animal
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Barreau du Québec
Animal Legal Defense Fund Canada
Humane Society International Canada
ANIMA-Québec
Association québécoise des sociétés protectrices des animaux et des sociétés pour la prévention de la cruauté envers les animaux
Association des propriétaires du Québec
Association des abattoirs avicoles du Québec
Coop fédérée
Olymel
Atrahan
Abattoir F. Ménard
Du Breton
Aliments ASTA
Conseil des viandes du Canada, section Québec
Conseil de la transformation alimentaire du Québec
Union paysanne
Conseil des entrepreneurs agricoles du Québec
Union des producteurs agricoles du Québec
Le Refuge de Galahad
Tenir promesse
Association des Mushers du Québec
Club canin canadien

15 septembre 2015

Regroupement des éleveurs de chiens champions du Québec
Association des centres d'adoption d'animaux de compagnie du Québec
Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie
Association des éleveurs de canards et d'oies du Québec
Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
Fédération des producteurs de bovins du Québec
Syndicat des producteurs de chèvres du Québec
Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec
Syndicat des producteurs de lapins du Québec
Fédération des producteurs d'œufs du Québec
Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec
Les éleveurs de porcs du Québec
Les éleveurs de poulettes du Québec
Les éleveurs de volailles du Québec
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
La Financière agricole du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires âgés, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 17 et 22 septembre 2015 à la salle Louis-Joseph-Papineau;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec
Association des propriétaires du Québec
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
Comité logement de la Petite Patrie
Comité logement Rosemont
Réseau FADOQ
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Regroupement des propriétaires d'habitations locatives

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition et 3 minutes à la députée de Gouin;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et que la période d'échanges avec les membres de la Commission soit, pour chaque intervenant, d'une durée maximale de 35 minutes réparties de la manière suivante : 15 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 9 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 6 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition et 4 minutes aux députés indépendants;

15 septembre 2015

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mercredi 23 septembre 2015;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Barreau du Québec
Regroupement des organismes de justice alternative du Québec
Table québécoise de la sécurité routière
Conseil sur la justice administrative
Conseil interprofessionnel du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

15 septembre 2015

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————
Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Pontiac soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en remplacement du député de Saint-François;

QUE le député de Mégantic soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Portneuf;

QUE le député de Jean-Talon soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation;

QUE la députée de Vaudreuil soit nommée membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation en remplacement du député de Sainte-Rose;

QUE la députée de Chauveau soit nommée membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de D'Arcy-McGee;

15 septembre 2015

QUE le député de Saint-François soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Pontiac;

QUE le député de Pontiac soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Mégantic;

QUE le député de Jean-Talon soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Sherbrooke;

QUE le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission des institutions;

QUE le député de Portneuf soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;

QUE la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré soit nommée membre de la Commission des relations avec les citoyens en remplacement du député de Pontiac;

QUE la députée de Chauveau soit nommée membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux en remplacement du député de Maskinongé;

QUE le député de Maskinongé soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement de la députée de Vaudreuil;

QUE la députée de Laviolette soit nommée membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

15 septembre 2015

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. LeBel, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Labelle soit nommé membre de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Marie-Victorin;

QUE le député de Terrebonne soit nommé membre de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Jonquière et que le député de Bonaventure soit nommé membre de la même commission en remplacement du député de Verchères;

QUE le député de Verchères soit nommé membre de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Bonaventure;

QUE le député de Verchères soit nommé membre de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Labelle et que le député de Jonquière soit nommé membre de la même commission en remplacement du député de Beauharnois;

QUE le député de Lac-Saint-Jean soit nommé membre de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement de la députée de Pointe-aux-Trembles;

QUE le député de Labelle soit nommé membre de la Commission des relations avec les citoyens en remplacement du député de Terrebonne;

QUE le député de Chicoutimi soit nommé membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en remplacement de la députée de Pointe-aux-Trembles et que le député de Matane-Matapédia soit nommé membre de la même commission en remplacement du député de Beauharnois;

QUE le député de Chicoutimi soit nommé membre de la Commission des institutions en remplacement du député de Matane-Matapédia et que le député de Beauharnois soit nommé membre de cette même commission en remplacement du député de Lac-Saint-Jean;

15 septembre 2015

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE la députée de Saint-Hyacinthe soit nommée membre permanente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en remplacement du député de Drummond–Bois-Francis;

QUE le député de Drummond–Bois-Francis soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

QUE le député de Nicolet-Bécancour soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Masson;

QUE le député de Masson soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Borduas;

QUE le député de Borduas soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Nicolet-Bécancour;

QUE le député des Chutes-de-la-Chaudière soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux en remplacement de la députée de Saint-Hyacinthe;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

15 septembre 2015

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 16 septembre 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marceau (Rousseau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il n'augmente pas la TVQ.

15 septembre 2015

AFFAIRES DU JOUR

À 16 h 39, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 16 h 44.

À 16 h 45, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 03, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Jolin-Barrette (Borduas) à Mme Vallée, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « Fuite potentielle d'information à l'intérieur du système de justice québécois ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Un communiqué de presse du Directeur des poursuites criminelles et pénales, en date du 25 août 2015, intitulé *Le registre des mesures de traitement non judiciaire : Mise au point du Directeur des poursuites criminelles et pénales.*

(Dépôt n° 1336-20150915)

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose l'ajournement des travaux au mercredi 16 septembre 2015, à 9 h 45.

15 septembre 2015

La motion est adoptée.

À 18 h 16, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 septembre 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

15 septembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Gendron, troisième vice-président, M. Fournier, leader du gouvernement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska) :

(Vote n° 129)

POUR - 116

Arcand (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bédard (PQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Gendron (PQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Péladeau (PQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Daoust (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	
Drainville (PQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	